



69550  
Téléphone : 04 74 89 30 24  
Email : mairie@amplepuis.fr  
Site : www.amplepuis.fr

**MAIRIE D'AMPLEPUS**  
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2024  
Extrait du registre des Délibérations  
Délibération n°2

OBJET :

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE  
DU 06/02/2024**

Le maire certifie sous sa responsabilité la caractère exécutoire de cet acte.

En exercice : 27  
membres

Présent(s) : 22

Pouvoir(s) : 5

Absent(s) : 5

Délibération comportant

2 page(s),

0 annexe(s)

Réception en Préfecture le :

Publication le :

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le deux avril deux mille vingt-quatre, 20h, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur René PONTET, maire.

**Les membres présents en séance :**

René PONTET, Eric LACROIX, Simone GUEYDON, Thierry THOLIN, Peggy ROUGE-PIPEREAU, Henri BURNICHON, Lydie AUGAY, Jean-Marc GUILLOT, Jean-François TEIL, Corinne GELIN, Nathalie CHANFRAY, Sandrine DEVEAUX, Laurence PIERRAT, Angélique GONIN-CHARTIER, Emmanuel MAETZ, Alexis DEBORD, Rémi LABROSSE, Daniel DUMONTET, Pascale CERNICCHIARO, Patricia BALMONT, Patricia PIVOT, Romain COLLIER,

**Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :** André DAMAIS (pouvoir à René PONTET), Christian LAFFAY (pouvoir à Eric LACROIX), Jean-Pierre HERRADA (pouvoir à Jean-François TEIL), Aurélie LEDIEU (pouvoir à Angélique GONIN-CHARTIER), Dimitri GIRARD (pouvoir à Romain COLLIER)

**Le ou les membres absent(s) :** André DAMAIS, Christian LAFFAY, Jean-Pierre HERRADA, Aurélie LEDIEU, Dimitri GIRARD

Le Conseil Municipal **ADOpte**, le procès-verbal de la séance du 06/02/2024

- 01- Désignation du secrétaire de séance
- 02- Approbation du procès-verbal de la séance du 12/12/2023
- 03- Exercice des pouvoirs délégués du maire - compte-rendu
- 04- Budget principal – Admission en non-valeur
- 05- Contrat d'assurance des risques statutaires 2025-2028
- 06- Personnel communal – modification du tableau des effectifs
- 07- Versement de la dotation exceptionnelle pour la mise en œuvre d'une prime ou d'une revalorisation des personnels des centres municipaux de santé
- 08- Mise en place de la prime pouvoir d'achat
- 09- Transfert au SYDER de la compétence communale « infrastructures de charge de véhicules électriques ou hybrides »
- 10- Prise en charge des frais d'obsèques d'un indigent – Pompes funèbres Gillot
- 11- Attribution de subventions à la rénovation de l'habitat privé dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat – renouvellement urbain (OPAH-RU)
- 12- Demande de subvention au titre de la DETR - construction d'un centre technique municipal
- 13- Demande de subvention au titre de la DETR construction d'un pont – LD la rivière
- 14- Demande de subvention au titre de la DSIL - réhabilitation de l'école publique la marelle
- 15- Demande de subvention au titre du fonds vert - rénovation énergétique des bâtiments publics locaux - réhabilitation de l'école publique la marelle

- 16- Rapport d'orientations budgétaires (ROB) 2024
- 17- Plan pluriannuel d'investissement 2024-2027
- 18- Budget principal - autorisation à engager les dépenses d'investissement
- 19- Budget annexe Centre Municipal de Santé - autorisation à engager les dépenses d'investissement
- 20- Mutuelle bout d'chou - acompte sur subvention 2024
- 21- Subvention pour voyages scolaires 2023-2024
- 22- Convention à titre gratuit d'hébergement d'urgence
- 23- Mise à disposition à titre exceptionnel de la salle de sports de Bagatelle pour le banquet des classes en 4 (30 et 40 ans) du 21 avril 2024
- 24- Attribution d'une subvention à l'association Val de Reins Cycliste (section BMX)
- 25- Dénomination du gymnase – route de Bagatelle

**Adopté par 21 et 6 absentions (Daniel DUMONTET, Pascale CERNICCHIARO, Patricia PIVOT, Patricia BALMONT, Romain COLLIER ayant un pouvoir)**

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui lecture faite ont signé au registre des délibérations

Pour copie conforme.  
Amplepuis, le 2 avril 2024

**Le secrétaire de séance**  
**Angélique GONIN-CHARTIER**



**Le Maire,**  
**René PONTET**

